

Risque inondation de la Moselle (études du CEREMA 2018)


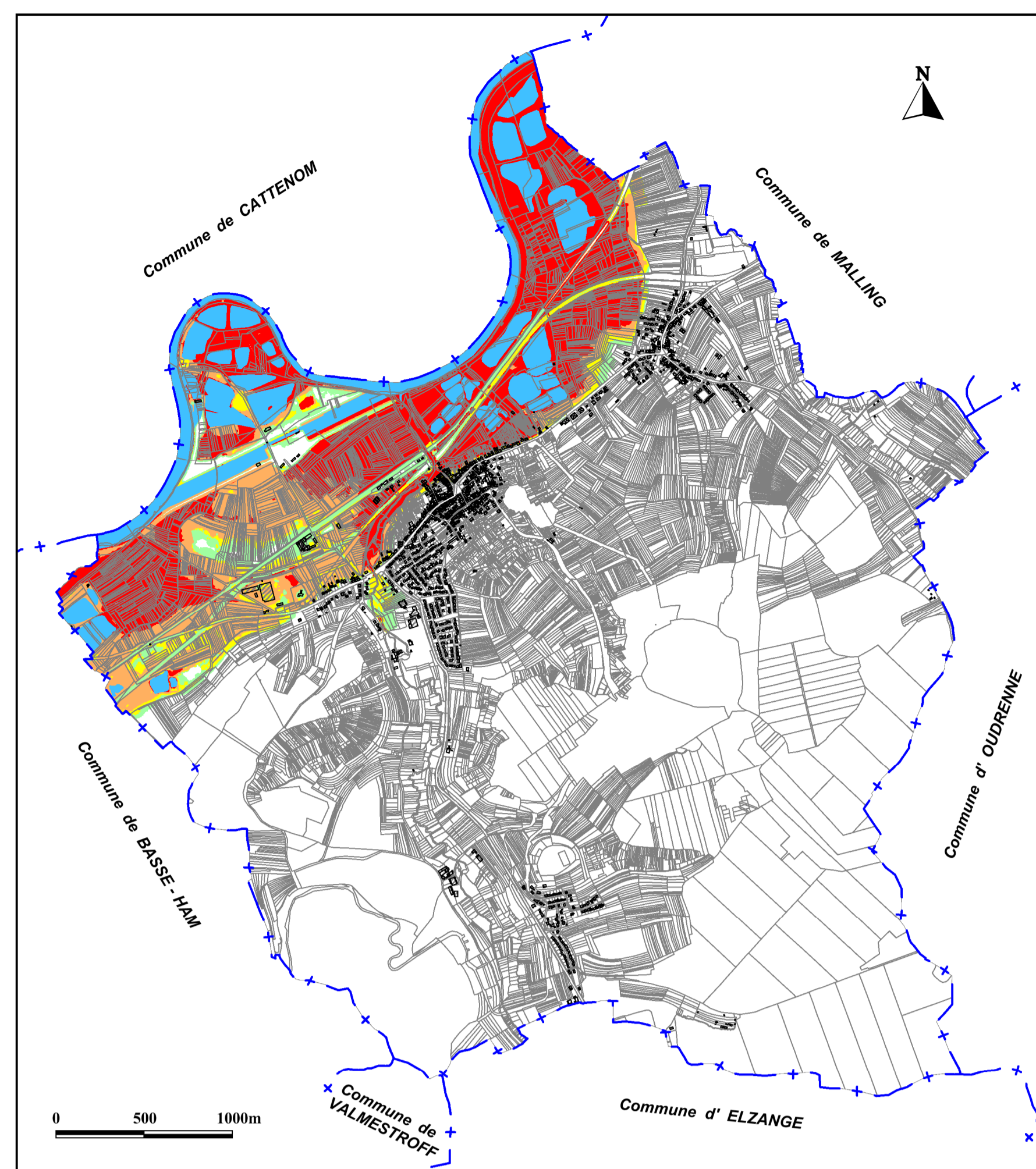
Commune de KOENIGSMACKER

Carte annexée au "Porter à connaissance"
de la maîtrise de l'urbanisme du 30 avril 2019

Crue de référence

Aléas

- faible
- moyen
- fort
- très fort
- xxx.xx cote de référence
- profils en travers
- casiers



Les emprises inondables au droit du barrage - écluse de KOENIGSMACKER ne sont pas définitives et risquent d'évoluer, car elles font l'objet d'un examen spécifique en cours, en vertu des dispositions du PGRI et du projet de décret PPRI relatif à la cartographie de l'aléa au droit des digues.

Remarques importantes:

- Les emprises inondables représentées sur la carte sont uniquement celles issues du débordement de la Moselle, et non celles de ses affluents. Les apports des affluents ont été pris en compte, mais les débordements qu'ils génèrent ne sont pas cartographiés.
- Les cotes figurant sur la carte sont les cotes de la crue de référence de la Moselle issue de la modélisation hydraulique. Conformément au PGRI du bassin Rhin approuvé le 30 novembre 2015, le premier niveau de plancher habitable doit être implanté au-dessus de la cote de référence augmentée d'une marge de sécurité de 0.30m